

# PCH ET ÉVALUATION DES BESOINS DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

### Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Connaître les dispositions et la mise en œuvre relative à la PCH
- Resituer chaque acteur institutionnel dans le champ du handicap
- Pour chacun des handicaps, d'identifier les différents modes d'expression de la personne aidée handicapée
- D'identifier les incidences d'un handicap sur la vie quotidienne de la personne aidée et mener une évaluation à domicile

### PROGRAMME

**Jour 1 :** Les enjeux de la révolution organisationnelle sur le territoire  
S'adapter aux situations de handicap

**Jour 2 :** Comprendre et mener une évaluation des besoins  
Connaître la PCH

**Jour 3 (distanciel) :** Retour sur les travaux d'intersession  
Place du service à domicile dans le parcours et l'évaluation continue des besoins  
S'adapter aux situations de handicap  
Bilan de la formation

### Contexte

Les équipes d'accompagnants de services à domicile rencontrent des personnes dont les handicaps sont divers et elles doivent être en capacité de s'adapter à cette diversité. La demande sociale ayant évolué vers l'inclusion et l'accompagnement en milieu ordinaire, certaines personnes qui auparavant étaient prises en charge en établissement sont désormais accompagnées à domicile. C'est particulièrement le cas pour les personnes ayant des troubles psychiques.

Dans ce contexte, les cadres des services sont garants de la qualité des actes délivrés et doivent accompagner leurs équipes dans le but :

- D'être acteur de l'évaluation des besoins de personnes
- De délivrer des prestations adaptées à la situation précise des personnes
- Dans le respect et la bienveillance quelles que soient les vulnérabilités, et les manifestations liées aux handicaps.

Enfin, les cadres doivent aussi prévenir les risques professionnels pour leurs équipes. Or, ces risques apparaissent si les professionnels ne sont pas suffisamment outillés pour comprendre les situations qu'ils rencontrent. Les cadres ont un rôle de médiation à jouer auprès des intervenants pour les aider à comprendre les situations, à prendre du recul sur les pratiques professionnelles et à envisager des adaptations.

### Dates & Lieux :

14-15 mars, 11 avril 2019 à Paris

12-13 septembre, 10 octobre 2019 à Paris



3 jours

**Public :** les cadres des services d'aide à domicile adhérents à UNA : responsables de secteur, directeurs de SAAD, chefs de service.

**Pré-requis :** Etre en relation avec des personnes ayant un handicap mental, cognitif ou tout autre problématique et être capable de définir les principales situations de handicap et de connaître les causes, les caractéristiques et les évolutions de chacune d'elles

**Modalités pédagogiques mobilisée :**  
Apports du formateur (diaporama et commentaires)  
Travail d'élaboration  
Etudes de cas, mises en situation et mise en commun

**Intervenant :** Responsable du CREAI Basse Normandie

### Modalités d'évaluation :

En amont de la formation, un questionnaire sera adressé à l'ensemble des stagiaires afin

- d'obtenir des éléments sur l'activité du service en question, notamment sur l'accompagnement des personnes handicapées : antériorité, type de public
- d'évaluer les prérequis du stagiaire sur les thématiques spécifiques de la formation.

### Accessible aux personnes en situation de handicap

**Tarif :** 750 euros net, ou possibilité de financement de l'OPCO dans le cadre d'une action collective

Inscription auprès de l'UNA

### Contact :

UNA

tél. : 01.49.23.82.52, email : [accueil@una.fr](mailto:accueil@una.fr)

Fédération ANCREAI personne morale

Responsable pédagogique : M. Antoine

FRAYSSE, Délégué fédéral

email : [antoine.fraysse@ancreai.org](mailto:antoine.fraysse@ancreai.org)